

Europa Medica

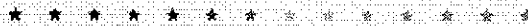


GEIE - EESV

EUROPA MEDICA GEIE - EESV

Procès verbal de la réunion du Collège des Membres tenue
à Palma le 6.6.2008

Europa Medica



GEIE - EESV

groupement européen d'intérêt économique
constitué le 2/10/2001- Moniteur belge du 6/11/2001 - Journal Officiel des Communautés européennes
(supplément du Journal S n° 243 du 18/12/2001 - réf. 2001/S 243 - 166.746)

Siège social

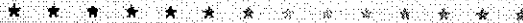
Avenue de la Renaissance 12 bte 1
B-1000 Bruxelles
Belgique
IBAN BE12 5523 2394 0036

Téléphone
+32.2.209.02 01

Téléfax
+32.2.217.12.90

e-mail : info@europamedica.be
<http://www.europamedica.org>
Banque : 552-3239400-36
Swift : ARTEBEBB

Europa Medica



GEIE - EESV

1. Table des matières

1.	TABLE DES MATIÈRES.....	2
2.	OUVERTURE DE LA SÉANCE	3
3.	PRÉSENCES	3
4.	ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT	4
5.	ADMINISTRATION DU GEIE EUROPA MEDICA	4
5.1.	COMPTES ANNUELS.....	4
5.2.	COMPARAISON BUDGET 2007 AVEC LE BILAN 2007	4
5.3.	RAPPORT DU CONSEIL DE GÉRANCE	4
5.4.	RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES	5
5.5.	DECISIONS	5
5.6.	NOMINATIONS	5
6.	RAPPORT DES ACTIVITÉS DES MEMBRES	5
7.	COMMISSION MARKETING ET WEBSITE	5
8.	COMMISSION RESPONSABILITÉ CIVILE.....	5
9.	SOLVENCY II	5
10.	DÉVELOPPEMENT DE EUROPA MEDICA EN GÉNÉRAL	5
11.	BUDGET 2008 (CF. ANNEXE).....	6
12.	FIXATION DES PROCHAINES RÉUNIONS	6
13.	REMERCIEMENTS ET CLÔTURE	6
14.	SIGNATURES	6

[Handwritten signatures and initials]
CCE RB

EUROPA MEDICA

PROCES VERBAL N° 9

REUNION DU COLLEGE DES MEMBRES TENUE A PALMA EN DATE DU 6.6.2008 A 9H00

2. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9h00 sous la présidence de Monsieur le Docteur Bruno GAUDEAU qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes et désigne Monsieur Herman FALSTE comme secrétaire de la réunion.

Les membres ont été convoqués par une lettre reprenant l'ordre du jour envoyée par e-mail le 07.05.2008.

Les membres acceptent le mode de convocation et en donnent décharge au Président et au Secrétaire Général.

3. Présences

Les membres repris ci-après :

Pour la BELGIQUE : l'AMMA, représentée par :

- Monsieur le Professeur Docteur Claude LECART en sa qualité de Président ;
- Monsieur Herman FALSTE en sa qualité d'Administrateur Délégué-Directeur ;
- Monsieur Bernard DEGAVRE, Attaché de Direction.

Pour l'ESPAGNE : la MUTUAL MEDICA, représentée par :

- Monsieur le Docteur Pedro-Nolasco ACARIN TUSSEL en sa qualité de Président ;
- Madame Anna MORALES, en sa qualité de Directeur de la Communication ;
- Monsieur Francesc ROSSELL;
- Madame le Docteur Asunción TORRENTS.

Pour la FRANCE :

a) L'AGMF., représentée par :

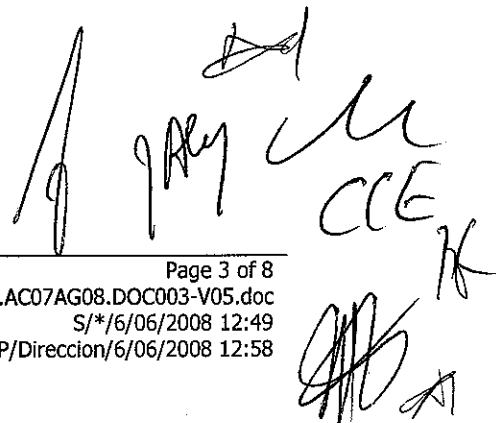
- Monsieur le Docteur Bruno GAUDEAU en sa qualité de Président ;
- Monsieur Pierre FRANCOIS en sa qualité de Directeur Général ;
- Monsieur le Docteur Daniel BONNET.

b) LA SHAM, représentée par :

- Monsieur Alain HERIAUD, en sa qualité de Président ;

Pour les PAYS-BAS : la V.V.V.A., représentée par :

- Monsieur Herman VAN HEMSBERGEN;
- Monsieur Frank REDDERING, Directeur;
- Monsieur Harry HENSCHEN.



Pour le ROYAUME UNI : THE MDU, représentée par :

- Monsieur le Docteur Christopher EVANS ;
- Madame le Docteur Christine TOMKINS ;
- Monsieur le Docteur Stephen GREEN.

Pour la SUEDE : la L.O.F., représentée par :

- Monsieur Jon AHLBERG en sa qualité de Chief Medical Officer.

se sont réunis à l'Hotel SARATOGA, Paseo Mallorca 6, Palma de Mallorca, Baléares, Espagne.

Le Président déclare que tous les membres sont présents ou représentés, qu'ils se sont conformés aux prescriptions du Contrat constitutif et que l'Assemblée peut délibérer valablement.

4. Allocution de bienvenue du Président

Cfr. annexe à venir.

5. Administration du GEIE EUROPA MEDICA

Rapporteur : Monsieur H.Falsté.

Le Secrétaire expose que la présente partie de la réunion du Collège des Membres a pour ordre du jour :

1. Comptes annuels, p. 19 ;
2. Comparaison budget 2007 avec le bilan 2007, p. 24 ;
3. Rapport du Conseil de Gérance, p. 28 ;
4. Rapport du Réviseur des comptes, p. 32 ;
5. Approbation des comptes annuels au 31.12.2007 et du rapport du Conseil de Gérance ;
6. Affectation du résultat ;
7. Décharge à donner aux membres du Conseil de Gérance ;
8. Décharge à donner au Commissaire (Réviseur des comptes) ;
9. Nominations.

5.1. Comptes annuels

Le Secrétaire donne connaissance des comptes annuels au 31.12.2007.

5.2. Comparaison budget 2007 avec le bilan 2007

Le Secrétaire donne connaissance de la comparaison entre le budget 2007 et le bilan 2007.

5.3. Rapport du Conseil de Gérance

Le Secrétaire donne lecture du rapport du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance propose d'apurer la perte par une diminution de la dette vis-à-vis des membres.

Handwritten signatures and initials:
A. Falsté
J. Ahlberg
CCE
[Other illegible initials]

5.4. Rapport du Réviseur des comptes

Le Secrétaire donne lecture du rapport du Commissaire (Réviseur des comptes).

5.5. Décisions

LE COLLEGE DES MEMBRES PREND LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION : à l'unanimité, des voix présentes et représentées, le Collège des Membres approuve les comptes annuels au 31.12.2007, le rapport du Conseil de Gérance et les résultats de l'exercice 2007.

DEUXIEME DECISION : à l'unanimité, des voix présentes et représentées, le Collège des Membres donne décharge de leur mandat aux membres du Conseil de Gérance.

TROISIEME DECISION: à l'unanimité, des voix présentes et représentées, le Collège des Membres donne décharge de son mandat au Commissaire (Réviseur des comptes).

5.6. Nominations

Il n'y pas de nomination à pourvoir.

6. Rapport des activités des Membres

Chaque membre fait une présentation de l'évolution des affaires de son entreprise.

7. Commission marketing et website

Rapporteur : L'AGMF.

QUATRIEME DECISION :

Le Collège des membres décide de transférer la gestion du website de la MDU vers l'AGMF et approuve le budget de € 4.544,80 TTC pour les adaptations ; soit € 650 par membre unique.

8. Commission responsabilité civile

Rapporteur : VVAA

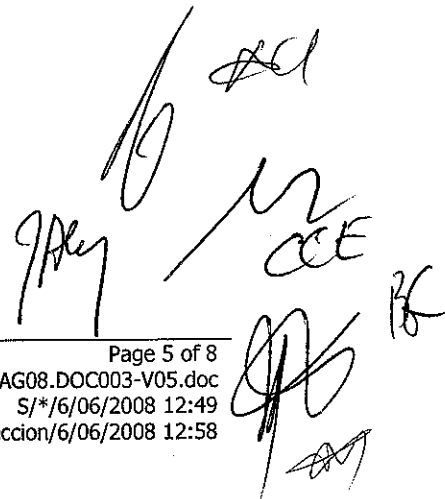
9. Solvency II

Rapporteur : MUTUAL MEDICA – Monsieur Francesc Rossell.

10. Développement de EUROPA MEDICA en général

Rapporteur : MUTUAL MEDICA – Monsieur H. Falsté

CINQUIEME DECISION :



Europa Medica

GEIE - EESV

Le Collège des membres marque son accord pour étudier un élargissement d'EUROPA MEDICA à des organismes, entre autres situés en Finlande, Danemark, Norvège et Allemagne, qui ne répondent pas nécessairement aux critères actuels des statuts.

Monsieur Falsté est chargé de faire une étude à ce niveau et fera parvenir un projet de texte.

11. Budget 2008 (cf. annexe)

Rapporteur : AMMA ASSURANCES – Monsieur H. FALSTE

Monsieur H. Falsté remet le budget 2008.

Monsieur H. Falsté propose à l'assemblée de maintenir la cotisation pour 2008 au même niveau que pour 2007.

SIXIEME DECISION: à l'unanimité, des voix présentes et représentées, le Collège des Membres décide que l'appel de cotisation 2008, qui sera de € 3.609,00, sera envoyé en juin 2008. Un décompte sera établi dans le courant du 2^{ème} semestre 2008 en fonction des frais de l'Assemblée Générale de Palma.

Le montant sera toutefois augmenté de € 650 pour répondre à la quatrième décision.

12. Fixation des prochaines réunions

SEPTIEME DECISION:

La prochaine assemblée générale annuelle est fixée au vendredi 12.06.2009 à Utrecht.

Les assemblées générales suivantes sont fixées comme suit :

2010 : Lyon ou Bordeaux (SHAM) ;

2011 : Paris (AGMF) ;

2012 : Bruxelles (AMMA).

La VVAA émet le souhait d'organiser dorénavant les réunions en septembre. Monsieur Falsté est chargé de faire une étude à ce niveau.

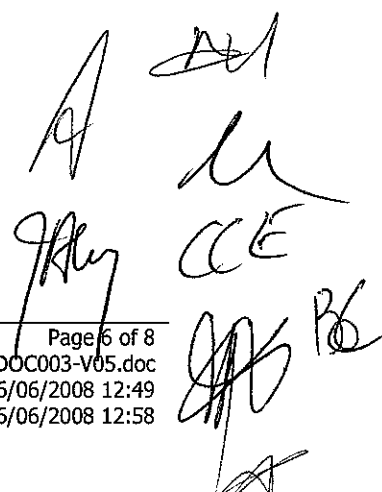
13. Remerciements et clôture

Remerciements par le Président.

Clôture.

14. Signatures

Fait à Palma, le 6 juin 2008.



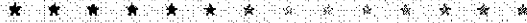
Europa Medica



GEIE - EESV

Pour l'AMMA	Prof. Dr Claude LECART Président Monsieur Herman FALSTE Directeur Administrateur Délégué
Pour la MUTUAL MEDICA	Docteur Nolasc ACARIN Président
Pour l'AGMF	Docteur Bruno GAUDEAU Président
Pour La SHAM	Monsieur Alain HERIAUD Président
Pour la VVAA	Monsieur Herman VAN HEMSBERGEN
Pour la MDU	Monsieur Christopher EVANS Chairman
Pour la L.O.F.	Monsieur Jon AHLBERG

Europa Medica



GEIE - EESV

Europa Medica



GEIE - EESV

groupement européen d'intérêt économique
conformément à la loi du 17/07/1989 (M.B. 22/08/89) et au règlement CEE n° 2137/85 du Conseil des
Communautés européennes du 25/07/1985 (J.O. n° L 199 31/07/1985).

constitué le 2/10/2001

statuts publiés aux annexes du Moniteur belge le 6/11/2001 et au Journal Officiel des Communautés européennes
(supplément du Journal S n° 243 du 18/12/2001 – réf. 2001/S 243 – 166.746)

Siège social

Téléphone
+32.2.209.02.01

Téléfax
+32.2.217.12.90

Avenue de la Renaissance 12 bte 1
B-1000 Bruxelles
Belgique
IBAN BE12 5523 2394 0036

e-mail : info@europamedica.be
<http://www.europamedica.org>
Banque : 552-3239400-36
Swift : ARTEBEBB